

Payinsoft

Conditions d'utilisation Tap to Pay

Version en date du 24 février 2026

Annexe 1 - Conditions du service “Tap to Pay”

1. Description du Service Tap to Pay

Les présentes conditions régissent l'utilisation du service Tap to Pay (les «Conditions du Service Tap to Pay»). Tap to Pay est un service qui permet aux Clients éligibles d'accepter des paiements sans contact via :

- Cartes de paiement ;
- Portefeuille numérique (wallet),

en utilisant des appareils iOS ou Android compatibles avec la plateforme Tap to Pay d'Apple Pay, Google Pay ou Samsung Pay (le « Service Tap to Pay »). La signature du présent Contrat par le Client inclut automatiquement l'activation du Service Tap to Pay, qui sera disponible pour une utilisation immédiate sous réserve des exigences techniques et d'éligibilité et des conditions énoncées dans le présent Contrat.

L'éligibilité du Client est déterminée par les plateformes respectives utilisées par le Client (c'est-à-dire Apple, Google ou Samsung), selon leurs propres conditions de service, qui établissent également la disponibilité territoriale du service. Il est important de noter que le fournisseur de la fonctionnalité Tap to Pay ne traite pas les paiements, ne gère pas les fonds, ni ne s'occupe des retours et des remboursements. Cependant, le Service de Traitement des Paiements est fourni par l'Établissement en vertu du présent Contrat. Par conséquent, tous les fonds reçus via Tap to Pay seront crédités sur le Compte de paiement du Client conformément aux termes du Contrat.

2. Fonctionnement et Type de Paiement

Le Service Tap to Pay permet, via les Schémas de paiement, d'accepter les Cartes sans contact Visa, Mastercard, et les paiements via Apple Pay, Google Pay et Samsung Pay. Plus précisément, les Clients peuvent utiliser Tap to Pay pour accepter les types de paiements par Carte suivants :

- les paiements utilisant des Cartes sans contact Visa ou Mastercard, à condition que la fonctionnalité de paiement sans contact soit activée pour la Carte utilisée ; et
- les paiements via Apple Pay, Google Pay et Samsung Pay, en utilisant une carte Visa ou Mastercard enregistrée sur leur appareil iOS ou Android.

Un Reçu peut être généré et envoyé aux Titulaires de Cartes pour chaque Opération directement à partir de l'application.

3. Commissions

En acceptant un paiement via Tap to Pay, le Client accepte que lui soient facturés les Frais de Traitement associés au Service de Traitement des Paiements, tels que définis dans les Conditions du contrat?

4. Obligations du Client

Le Client est tenu de :

- Utiliser Tap to Pay uniquement à des fins professionnelles et non à des fins personnelles, familiales ou domestiques ;
 - Assumer l'entière responsabilité de l'utilisation du Service par son personnel autorisé ;
 - S'assurer que le personnel autorisé se conforme au présent Contrat ;
 - Utiliser Tap to Pay uniquement pour accepter des paiements dans le pays où le Compte de paiement est domicilié ;
 - Ne pas discriminer les différents types de Cartes ;
 - Se conformer aux directives d'utilisation de la fonctionnalité Tap to Pay contenues dans les conditions de service fournies par les plateformes respectives qui offrent le service (Apple, Google, Samsung) (les « Conditions Tap to Pay »).
- Veuillez noter que certains types d'Opérations peuvent être interdits par les plateformes offrant cette fonctionnalité, comme indiqué dans les Conditions Tap to Pay. Par conséquent, toute opération effectuée avec Tap to Pay qui est contraire aux conditions

respectives peut être rejetée.

5. Règlement des Opérations

Toute Opération sera réglée sur (ou depuis) le Compte de paiement du Client le jour ouvrable suivant l'Opération. Cela signifie, à titre d'exemple, que si l'Opération a été effectuée :

- un lundi, elle sera réglée le mardi, sauf si c'est un jour férié ;
- un vendredi, elle sera réglée le lundi suivant, sauf si c'est un jour férié.

Ceci est sans préjudice des dispositions de l'Article 5.3 du Contrat.

6. Suspension et interruption du service

L'Établissement se réserve le droit de bloquer l'accès au service sur demande motivée des plateformes offrant la fonctionnalité Tap to Pay ou en cas de violation des termes énoncés dans la présente. Ceci est sans préjudice des dispositions de l'Article 3.3 du Contrat.

En outre, le Client reconnaît que la possibilité pour les plateformes susmentionnées de refuser d'activer ou de désactiver la capacité d'utiliser Tap to Pay conformément aux dispositions des Conditions Tap to Pay respectives reste inchangée.

7. Modifications

L'Établissement peut modifier les termes énoncés dans la présente Annexe pour les raisons suivantes :

- Améliorer leur clarté ou leur utilité ;
- Refléter les changements dans les opérations commerciales de l'Établissement, notamment en raison de changements dans les systèmes financiers ou la technologie ;
- Se conformer aux exigences légales ou réglementaires ou à celles imposées par l'Autorité de Surveillance ; et tenir compte des changements dans les systèmes d'exploitation utilisés.

Les modifications, lorsque les conditions préalables pertinentes sont remplies, seront communiquées au Client conformément aux dispositions de l'Article 3.5 du Contrat.

8. Données Personnelles

Le traitement des données est effectué conformément à :

- la Politique de Confidentialité de l'Établissement ;
- les termes énoncés dans le Contrat ;
- et les accords de partage avec les plateformes offrant Tap to Pay.

9. Exclusions de Responsabilité

Payinsoft n'est pas responsable des désagréments causés par des pannes d'appareils ou des difficultés techniques indépendantes de la volonté de l'Établissement qui affectent la capacité du Client à accepter les paiements par Carte des Titulaires de Cartes. À ce titre, Payinsoft ne sera pas responsable de toute perte de revenus associée à l'utilisation de Tap to Pay.